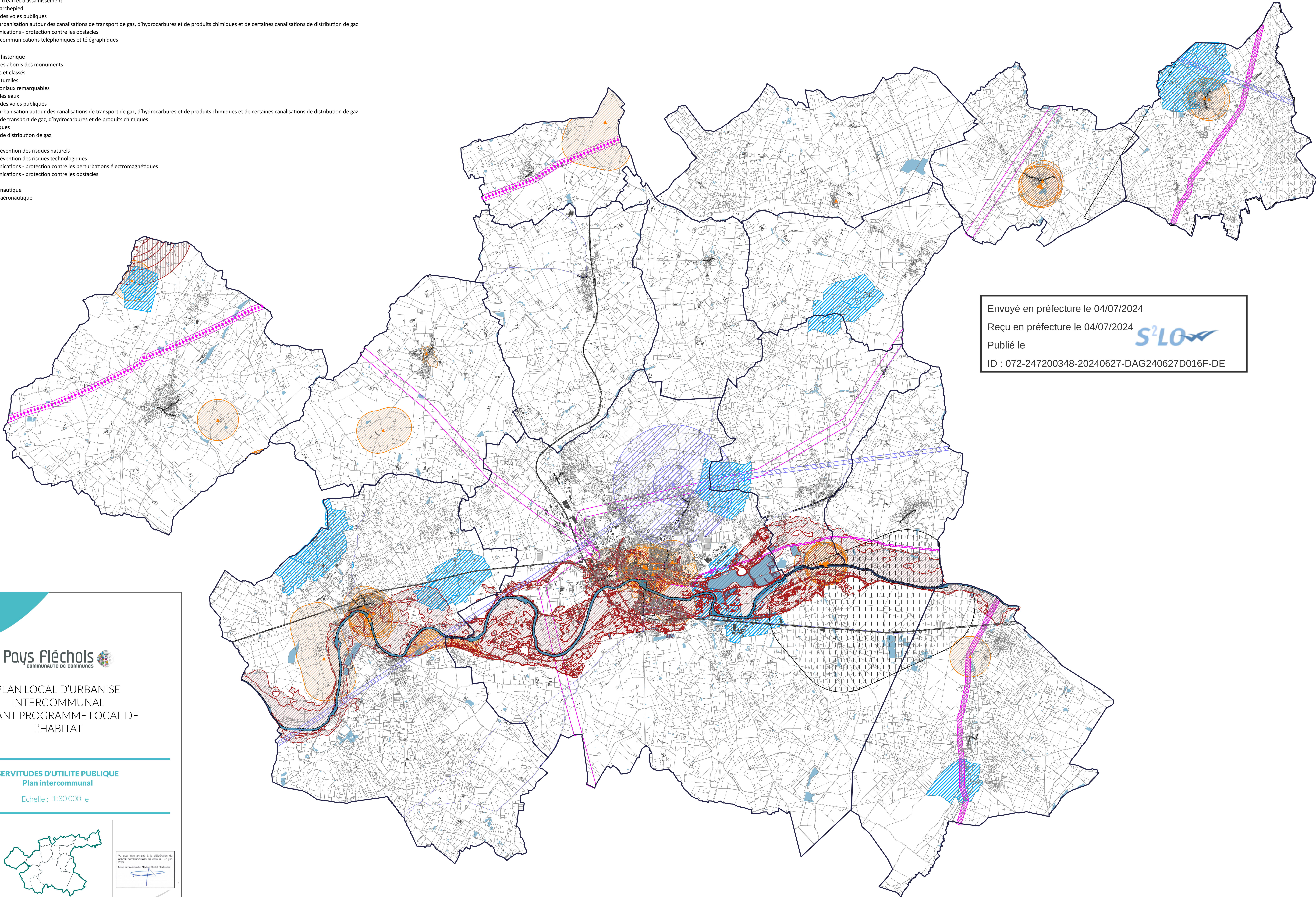
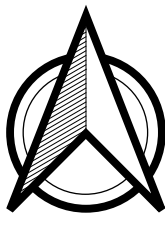


Légende des Servitudes d'Utilité Publique :

- ▲ AC1 - Monuments historiques
- PT1 - Télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques
- A5 - Canalisations d'eau et d'assainissement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement des voies publiques
- ◆ T1 - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- PT2 - Télécommunications - protection contre les obstacles
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

- AC1 - Monument historique
- AC1 - Périmètre des abords des monuments
- AC2 - Sites inscrits et classés
- AC3 - Réserves naturelles
- AC4 - Site patrimoniaux remarquables
- AS1 - Protection des eaux
- EL7 - Alignement des voies publiques
- T1 - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- T3 - Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- T4 - Lignes électriques
- T5 - Canalisations de distribution de gaz
- INT1 - Cimetières
- PM1 - Plans de Prévention des risques naturels
- PM3 - Plans de Prévention des risques technologiques
- PT1 - Télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - Télécommunications - protection contre les obstacles
- T1 - Voies ferrées
- T4 - Balisage aéronautique
- T5 - Dégagement aéronautique



Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le
ID : 072-247200348-20240627-DAG240627D016F-DE

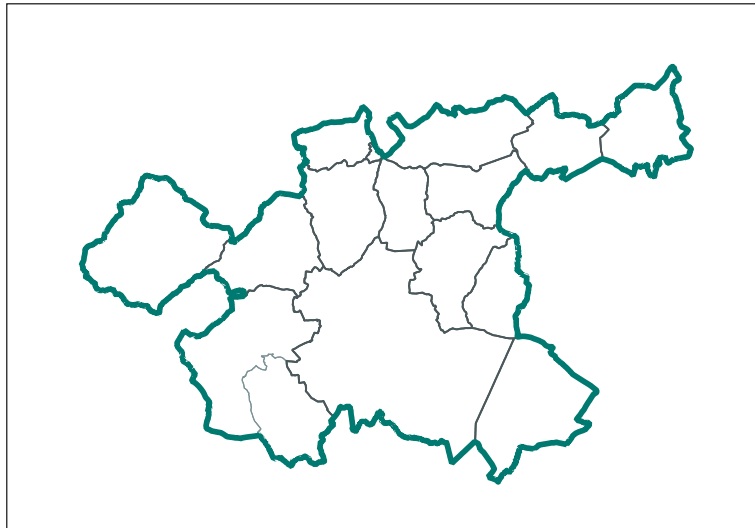


Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLAN LOCAL D'URBANISE
INTERCOMMUNAL
VALANT PROGRAMME LOCAL DE
L'HABITAT

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
Plan intercommunal

Echelle: 1:30 000 e



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 27 juin 2024.
Mme la Présidente, Nadine Goussier

